

Actualités du secteur social et médico-social Avril 2008

Handicap et emploi

L'Agefiph a mis en ligne sur son site www.agefiph.fr un dossier spécial destiné aux 27000 entreprises de 20 salariés qui n'ont entrepris aucune démarche en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Elle rappelle que le non respect de l'obligation d'emploi de 6% exposent les entreprises à une contribution financière qui sera fortement majoré à partir de 2010 et les invite à faire une simulation de cette dernière en ligne.

Elle énumère les actions possibles pour s'acquitter avant de cette date de leur obligation d'emploi.

Handicap et aides techniques

Un nouveau site internet dédié aux aides techniques www.aides-techniques-cnsa.fr été mis en place par la CNSA en partenariat avec le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés du ministère de la défense, la fondation Garches et la fondation Hacavie.

Depuis le 31 mars, particuliers et professionnels peuvent y rechercher une aide technique visant à faciliter le quotidien des personnes âgées ou handicapées. Il est également possible de consulter des informations sur les produits existants, certains étant visualisables.

La prise en charge du "cinquième risque dépendance" à l'étude

Xavier Bertrand et Valérie Létard ont entamé le 3 avril la journée de concertations bilatérales avec les partenaires sociaux sur la prise en charge du risque de dépendance - cinquième risque- résultant de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le chantier consistera à définir les services pris en charge par la collectivité, d'évaluer la place respective de la solidarité nationale et de la prévoyance individuelle et collective et de déterminer les contours de la gouvernance du futur dispositif.

Aujourd'hui, la perte d'autonomie touche 1 million de personnes handicapées et autant de personnes âgées. D'ici à 2015, la France comptera 2 millions de personnes de plus de 85 ans contre 1,3 million aujourd'hui. L'augmentation prévisible du nombre de personnes âgées à l'horizon 2040 est de l'ordre de 1 à 1,5 % par an.

Cette évolution a des conséquences sur la protection sociale.

Un projet de loi doit être présenté au Parlement dans les mois à venir pour entrer en vigueur en 2009.



Astérix, ambassadeur exceptionnel de la défenseure des enfants

Dominique Versini, défenseure des enfants et Albert Uderzo, le célèbre dessinateur d'Astérix, ont mis en place un partenariat pour développer la promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant auprès de la jeunesse.

A compter du 25 avril et pendant deux ans, Astérix se mettra au service des droits de l'enfant en devenant « ambassadeur exceptionnel de la Défenseure des enfants ».

Des actions de promotion de la Convention internationale seront organisées en commun.